

INFORMATIONS AUX HABITANTS

1. OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE LA DECHARGE VERTE RUE DES FLEURS LE 14 JUILLET

La décharge des déchets verts sera ouverte exceptionnellement **samedi 14 juillet de 9h à 17h.**

2. MAISONS FLEURIES 2018.

Les photos des maisons fleuries inscrites au concours de l'année 2018 seront prises entre le **16 juillet et le 26 juillet 2018.**

3. OBJET TROUVE.

Deux clefs ont été trouvées dans la rue Saint-Jean en date du 29 mai 2018. A venir récupérer au secrétariat de mairie sis au 18 rue Nationale durant les heures d'ouverture au public les mardis et jeudis de 17h à 19 heures.

4. INSCRIPTIONS AU PERISCOLAIRE.

Les inscriptions pour les activités périscolaires se feront le **vendredi 31 août de 8 heures à 18 heures** dans les locaux du périscolaire.

5. CREATIONS DE TROTTOIRS – RELEVÉ PAR GEOMETRE.

Des trottoirs seront créés au cours du 4^{ème} trimestre 2018 dans la rue de l'Etang sur le côté droit en direction du cimetière, dans la rue des Champs sur le côté droit vers le fond de la rue, dans la rue du 22 Novembre sur les 2 côtés vers HILSPRICH ainsi que vers la salle A.J.L.C. Un géomètre sera mandaté pour délimiter les terrains privés du domaine public. Des entretiens avec chaque propriétaire seront prévus avant le commencement des travaux qui devraient démarrés normalement au cours du 3^{ème} trimestre.

6. BRULAGES NOCTURNES.

Des brulages nocturnes sont constatés et ressentis régulièrement dans certains secteurs du village, causant des gênes et des désagréments aux habitants proches. Il vous est rappelé que le brulage de déchets verts de toute nature voire de déchets plastiques est interdit par arrêté préfectoral et qu'il peut être sanctionné par la Gendarmerie.

7. DOSSIERS DE CONSULTATION P.L.U ET ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

3 dossiers complets du P.L.U provisoire et 3 dossiers du zonage d'assainissement sont disponibles en mairie (au 18, rue Nationale) pour être consultés par le public. Ces dossiers sont encore en phase provisoire pour le P.L.U car des modifications mineures seront encore apportées suite aux remarques des personnes publiques associées en date du 25 juin 2018. Les dossiers seront demandés au 18, rue nationale et pourront être consultés ensuite au 1^{er} étage de la mairie, pour commodité de consultation. Un cahier de doléances sera mis à votre disposition pour recueillir vos remarques.

8. TEST DU SYDEME – SACS ROSES DE BIODECHETS.

Vous aviez déjà été informés d'un test de sacs roses en matière biodégradable en remplacement des sacs verts. Ce test initialement prévu début juillet a été décalé à la collecte test du 07 août 2018 (collecte spéciale faite par le SYDEME) pour une seule rue : la Grand rue. **Les sacs roses seront par conséquent distribués le mardi 31 juillet 2018, aux seuls riverains de la Grand rue.** Il faudra les utiliser dès réception au lieu des sacs verts et les mettre dans vos poubelles pour le ramassage du **07 août 2018.** Attention, une caractérisation des déchets verts sera de plus effectuée lors de ce ramassage particulier. Les tests au SYDEME porteront sur la faisabilité de la méthanisation des sacs roses biodégradables et sur la quantification des résidus éventuels à l'issue du processus.

9. ANIMATION GRATUITE PAR LA MEDIATHEQUE DE SARREGUEMINES LE 19 JUILLET.

Une animation gratuite pour petits et grands sera assurée par la médiathèque de la C.A.S.C et la ludothèque Beausoleil de SARREGUEMINES **jeudi 19 juillet de 14h à 17h à la salle AJLC, rue du Stade.** Activités proposées à partir du jeu et du livre : espaces de jeux, de lecture, jouets, jeux d'assemblage, de stratégies, contes, lectures tamishibahai,

Ces activités sont également ouvertes aux adultes. Les enfants de moins de 6 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

10. STATIONNEMENT CHAOTIQUE A LA CITE DES JARDINS.

Des stationnements de véhicules sont constatés soit à côté des conteneurs de verre et de papier, soit en plein virage. Ceux-ci posent des problèmes de sécurité alors que le parking existant n'est que partiellement occupé.

Si la situation ne devait malheureusement pas s'améliorer rapidement, une action sera engagée avec la Gendarmerie de la communauté de brigade de Sarralbe-Puttelange aux Lacs pour verbaliser les véhicules contrevenants.

St-Jean Rohrbach, le 10 juillet 2018.



Le maire

Cyrille FETIQUE

